

Mairie de LAISSAUD

04 79 28 92 94



DOSSIER D'INSCRIPTION ET REGLEMENT

CANTINE
GARDERIE PERISCOLAIRE
2022-2023

REGLEMENT DE L'ACCUEIL ENFANCE

Rentrée 2022/2023 : accueil périscolaire garderie et cantine

Le présent dossier d'inscription devra être retourné à la mairie, accompagné des pièces suivantes :

- Fiche individuelle de renseignements complétée et signée
- Inscription cantine/garderie complétée et signée
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Autorisation de soins complétée et signée.

Aucune inscription ne sera validée si le dossier est incomplet.

Article 1 : Horaires

Accueil périscolaire : les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

- Le matin : de 7h30 jusqu'à l'ouverture de la classe.
- Le soir : de la sortie de la classe jusqu'à 18h30.

Cantine scolaire : les lundis, mardis, jeudis et vendredis

- De 11h45 à 13h45

Article 2 : Lieu d'accueil

L'accueil des enfants se fera à l'école et dans les locaux de la commune.

En ce qui concerne, la garderie le matin, les parents doivent impérativement accompagner leur enfant jusqu'au local de la garderie.

Article 3 : Conditions d'inscription

Pour la garderie et la cantine, les inscriptions peuvent être effectuées à l'année, au mois, ou occasionnellement.

Pour la garderie, toute inscription doit être effectuée par écrit :

- Fiche ci-dessous complétée pour les inscriptions annuelles à transmettre à la mairie
- Uniquement par mail à periscolaire.laissaud@gmail.com La mairie se donne un délai de 48h maximum pour répondre à votre demande. Si vous ne recevez pas un accusé de réception par mail, cela signifie que votre demande n'a pas été validée. L'agent ne pourra pas accueillir votre enfant s'il n'est pas inscrit.

Pour la cantine, elles se feront au plus tard le jeudi de la semaine précédente avant 8h30 afin de nous permettre de gérer la commande des repas, exclusivement à l'adresse : periscolaire.laissaud@gmail.com

Pour la rentrée scolaire du 1er septembre 2022, veuillez à inscrire votre enfant avant le mardi 16 août dernier délai.

A défaut d'inscription, votre enfant ne pourra être accueilli la semaine de la rentrée.

Article 4 : Annulation d'une inscription

Pour la cantine ET la garderie, **en cas d'absence alors que votre enfant est inscrit**, vous devez prévenir par mail à l'adresse periscolaire.laissaud@gmail.com

Concernant la garderie, le passage sera facturé s'il n'a pas fait l'objet d'une demande d'annulation en amont à periscolaire.laissaud@gmail.com. Si la demande d'annulation n'a pas fait l'objet d'un accusé de réception, c'est qu'elle n'a pas pu être prise en compte, la mairie se réservant un délai de 48h pour gérer toutes vos demandes.

Concernant la cantine, en cas d'absence, le repas vous sera facturé (sauf sorties scolaires ou grève). Lorsque les parents récupèrent leur enfant alors que celui-ci est inscrit au restaurant scolaire, le repas reste dû.

En cas d'absence prolongée, vous devez prévenir par mail à l'adresse periscolaire.laissaud@gmail.com et fournir un **justificatif dans les 48 heures**. **Dans ces conditions**, les repas que **nous pourrions** annuler auprès du traiteur, ne vous seront pas facturés.

Article 5 : La santé de l'enfant

Nous vous demandons de nous informer de toute spécificité médicale relative à votre enfant (allergies, contre-indications..).

Aucun traitement médical n'est administré.

Lors des inscriptions, ou à sa survenance, tout problème de santé, traitement médical, etc. doit être signalé, ainsi que toutes recommandations, observations ou régime particulier. Les allergies à certains aliments et problèmes de santé sont prises en compte sur justificatif médical et nécessitent **OBLIGATOIREMENT** la mise en place d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé), dès la rentrée scolaire. Le PAI se formalise par un contrat écrit entre le directeur de l'école, l'enseignant, le médecin scolaire, la famille et le responsable périscolaire communal.

Article 6 : Tarifs

Il est fixé et révisé par délibération du conseil municipal.

Pour l'année 2022/2023, les tarifs sont de :

- **Garderie du matin** : 2,5 € quel que soit le temps passé.
- **Garderie du soir** : 2,5 € quel que soit le temps passé.
- **Cantine** : Prix du repas 5 € (**susceptible d'augmenter à la rentrée 2022/2023**)

Article 7 : Facturation

Pour la garderie et la cantine, la facturation a lieu mensuellement.

Article 8 : retards

Il est impératif que les familles respectent les horaires définis.

Pour la garderie :

- **Chaque retard au-delà de 18h30 sera noté et facturé 4 euros supplémentaires**
- Trois retards entraîneront l'exclusion du service.

Article 9 : Discipline

Le RPI a mis en place une charte de bonne conduite commune aux trois écoles. Elle fixe les règles de fonctionnement de la garderie et de la cantine qui comprennent une exclusion en cas de non-respect de ces règles et de trois avertissements consécutifs. **Cette charte est annexée au dossier d'inscription, merci de la lire avec votre enfant.**

Article 10 : Obligations des familles

Le dossier d'inscription devra être déposé en mairie accompagné impérativement des pièces à fournir. **Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.**

Le dossier d'inscription est à transmettre à la mairie le **mardi 16 août 2022** au plus tard et en cours d'année pour tout nouvel arrivant.

Aucun dossier d'inscription n'est accepté par téléphone, ni reconduit d'une année sur l'autre, cela dans le but d'éviter toute contestation d'inscription.

Tout changement d'adresse ou de situation familiale devra être communiqué par les parents sur periscolaire.laissaud@gmail.com

Article 11

Le conseil municipal se réserve le droit de modifier le présent règlement.

N'hésitez pas à vous mettre en relation avec la mairie pour toute question.

Le Maire

Nathalie POMÉON

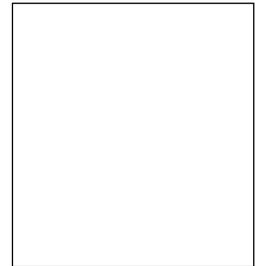
FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS 2022/2023 RPI

ENFANT :

NOMPRENOM

DATE DE NAISSANCE :..... GARCON FILLE

CLASSE.....



LES PARENTS :

Situation familiale : Marié(e) Vie maritale Célibataire Veuf(ve) Divorcé(e)

PERE	MERE
Nom/prénom :.....	Nom/prénom :
Adresse complète :	Adresse complète :
Téléphone : Domicile..... Portable..... Travail.....	Téléphone : Domicile..... Portable..... Travail.....
Email :.....	Email :.....

Santé de l'enfant : indiquer toute information concernant la santé de votre enfant (allergies, contre-indications, PAI):.....
.....

QUALITE DU SIGNATAIRE :.....

DATE :.....

SIGNATURE :

INSCRIPTION CANTINE / GARDERIE 2022-2023

Bulletin à compléter et à remettre à la Mairie

Heures de fonctionnement :
Tous les lundis, mardis, jeudis, vendredis :
7h30 – 8h30 / 11h45 – 13h45/ 16h30-18h30

Toutes communication concernant les inscriptions et demandes d'annulation doivent être effectuées par mail uniquement à l'adresse suivante : periscolaire.laissaud@gmail.com
En cas d'urgence et pendant les heures de fonctionnement du service uniquement, vous pouvez joindre le personnel au 06 85 34 69 96
Aucune inscription ou annulation d'inscription effectuée par téléphone ne sera prise en compte.

NOM	
PRENOM	
CLASSE	

Mode d'inscription :

- Occasionnel
 Annuel

Si vous avez coché, mode d'inscription annuel, merci de préciser les plages ci-dessous :

JOURS	GARDERIE		CANTINE
	MATIN	SOIR	
LUNDI			
MARDI			
JEUDI			
VENDREDI			

Date et signature

AUTORISATION DE SOINS D'URGENCE PRISE EN CHARGE DE L'ENFANT Année Scolaire 2022-2023

Je soussigné(e)

Responsable légal de l'enfant (Nom Prénom).....

SANTE DE L'ENFANT

Allergies et contre-indications médicales :

Votre enfant bénéficie t'il d'un P.A.I. (Plan d'Accueil Individualisé) pour raison médicale ?

Indiquer toute information concernant la santé de votre enfant que vous souhaitez nous transmettre

- **Autorise les responsables de l'accueil périscolaire (animateurs et personnel communal) :**
 - A faire soigner l'enfant (Nom et prénom).....
 - A hospitaliser et à prodiguer tous soins nécessaires en cas d'urgence.

Médecin traitant :

Adresse et téléphone :

- **Habilite la ou les personne(s) suivante(s) à prendre l'enfant en charge à la sortie de la garderie :**

NOM, Prénom, lien de parenté, adresse et téléphone :

.....
.....
.....

NOM, Prénom, lien de parenté, adresse et téléphone :

.....
.....

NOM, Prénom, lien de parenté, adresse et téléphone :

.....
.....

- **Certifie être titulaire du contrat d'assurance de Responsabilité Civile Chef de famille**

N° de police : Souscrit auprès de la compagnie d'assurance :

..... Adresse :

- **PERSONNES A JOINDRE EN CAS D'URGENCE**

Nom : Qualité : : N° téléphone.....

Nom : Qualité : : N° téléphone.....

Nom : Qualité : : N° téléphone.....

Je certifie que les renseignements portés sur la présente fiche sont exacts.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement cantine / Garderie Périscolaire 2022-2023

Qualité du signataire : Date : Signature :